

Un pêcheur souhaite reconstituer des frayères naturelles

RIVIERA

Henri-Daniel Champier se bat pour améliorer le milieu de reproduction des poissons.

ÉDOUARD CURCHOD

Publié le 08 mai 2006



FRAYÈRE: Henri-Daniel Champier, ici à l'embouchure de la Baye de Clarens, veut reconstituer les grèves favorables à la reproduction des poissons. / SANDRA WEBER

Les poissons, c'est sa passion. Le Boéland Henri-Daniel Champier, pêcheur professionnel à la Pêcherie du Haut-Léman (Clarens), est décidé à améliorer leur milieu de reproduction. C'est pourquoi il crée aujourd'hui l'association «Le chemin des galets».

Rien à voir avec un sentier pédestre! Le chemin des galets évoque le parcours naturel des alluvions qui se déposent dans le lac en fonction de leur gravité, formant ainsi un environnement propice à la ponte des œufs (frayère). Ce cheminement naturel étant entravé par des interventions humaines, le pêcheur souhaite le reconstituer en partie.

«Lorsqu'il pleut, des gravats sont emportés par les rivières jusqu'au lac, et les vagues les transportent, explique-t-il. Le problème, c'est que les alluvions qui se déposent à l'embouchure des torrents sont systématiquement évacués à l'aide de pelleteuses et finissent en matériaux de construction. Entre la Veveyse et la Baye de Clarens, 2500 m³ sont ainsi évacués.» Henri-Daniel Champier s'attriste également des enrochements et autres murs de pierre et de béton qui coupent les vagues dans leur élan, les empêchant ainsi de transporter naturellement les graviers.

Henri-Daniel Champier propose donc de répartir harmonieusement les galets et graviers qui s'accumulent autour des embouchures «en recréant un maximum de grèves entre Vevey et Villeneuve, là où c'est possible». C'est-à-dire loin des débarcadères et des quais au bord desquels l'eau est trop profonde.

Soutien du canton

Rêveur, le pêcheur de La Tour-de-Peilz? Sans doute. Mais son projet pourrait bien passer du rêve à la réalité. Le Service des eaux, sols et assainissement (SESA) du canton de Vaud lui accorde son soutien. C'est lui qui porte la responsabilité de l'entretien des embouchures lacustres des rivières. Dans ce cadre, il procède à des curages réguliers au rythme des crues. Sensible aux arguments d'Henri-Daniel Champier, le chef du SESA François Matthey a contacté les autorités des communes de Vevey, La Tour-de-Peilz, Montreux, Veytaux et Villeneuve. «Les rives du lac étant placées sous la responsabilité des communes et des riverains (n.d.l.r.: alors que le lac est du ressort du canton), nous avons besoin du feu vert des communes, explique-t-il. Nous leur demandons de nous soumettre un projet qui leur convienne et aille dans le sens d'Henri-Daniel Champier. Nous assurerions 60% du financement, le reste étant à la charge des communes.»

Envoyée fin mars, la missive de François Matthey n'a pas encore suscité de réponse. «On est en fin de législature, ce n'est donc pas étonnant, mais j'espère que les futures autorités se pencheront sur la question, lance le chef de service. Le projet devrait notamment plaire aux baigneurs, puisque la surface des plages pourrait être augmentée.»

Le silence des communes n'est pas synonyme de désintérêt. Les Municipaux en charge des services concernés à Vevey et la Tour-de-Peilz, respectivement Pierre Ducraux et le syndic Alain Matthey, se montrent favorables au concept du pêcheur.